

COMMISSION PERMANENTE

REUNION DU 27 JUIN 2024

RAPPORT DE MADAME
LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLEE DE CORSE

**PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE TRANSPORT,
D'HÉBERGEMENT ET DE RESTAURATION D'UN
INTERVENANT EXTÉRIEUR DANS LE CADRE DES
TRAVAUX DE LA COMMISSION DES COMPÉTENCES
LÉGISLATIVES ET RÉGLEMENTAIRES ET POUR
L'ÉVOLUTION STATUTAIRE DE LA CORSE**

COMMISSION(S) COMPÉTENTE(S) : Hors Commission

**RAPPORT DE MADAME LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
RAPORTU DI A SIGNORA PRESIDENTE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA**

La Commission des Compétences Législatives et Réglementaires et pour l'Evolution Statutaire de la Corse a initié un cycle de travail relatif à l'évolution institutionnelle de la Corse.

Dans le cadre du mandat de Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse, membre du Comité européen des Régions et représentante suppléante de la Corse à la Commission des Îles de la Conférence des Régions Périphériques et Maritimes (CRPM), une rencontre a eu lieu avec M. Artur Manuel Leal de Lima, Vice-président du Gouvernement Régional des Açores, lors de l'Assemblée Générale de la Commission des Îles aux Açores en avril dernier. Il a été convenu que l'audition de M. de Lima dans le cadre des travaux de la Commission des Compétences Législatives et Réglementaires et pour l'Évolution Statutaire de la Corse serait bénéfique pour compléter les témoignages d'autres élus régionaux européens de territoires autonomes.

Son expérience en tant qu'élus régional d'un territoire insulaire européen et autonome pourrait apporter des éclairages précieux pour l'analyse de l'évolution institutionnelle de la Corse.

Compte tenu des contraintes liées à un tel déplacement il est proposé de recevoir Monsieur De Lima du mercredi 17 au vendredi 19 juillet 2024, pour une audition qui se déroulera le 18 juillet 2024.

Conformément aux usages de notre Collectivité, je vous propose d'autoriser la prise en charge des dépenses liées au transport, et le cas échéant, à l'hébergement et la restauration, de cet élu ainsi que de son collaborateur, par ailleurs non rémunéré.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer.